



Bureau Directeur du vendredi 21 juillet 2017
Relevé de décisions

Présent(e)s : Mesdames Béatrice BARBUSSE, Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Marie-Christine BIOJOUT (en audioconférence), Jocelyne MOCKA-RENIER (en visioconférence), Nodjialem MYARO (en audioconférence), Brigitte VILLEPREUX (en visioconférence).

Messieurs Joël DELPLANQUE (en audioconférence), Jacques BETTENFELD (en audioconférence), Jean-Pierre FEUILLAN, Michel GODARD, Alain JOURDAN, Alain KOUBI (en audioconférence), Alain SMADJA.

Invité(e)s : Madame Cécile MANTEL (en partie), Monsieur Michel JACQUET (en visioconférence),

Excusés : Messieurs Pascal WETTLE, Philippe BANA, Grégory PRADIER.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 12h au siège de la FFHandball à Gentilly.

1. Validation des relevés de décisions du Bureau Directeur (BD) du 23 juin et du 7 juillet 2017 :
Michel GODARD

Les procès-verbaux des 23 juin et 7 juillet 2017 sont adoptés à l'unanimité, sans observation.

2. Fermeture du fonds de dotation : Alain SMADJA

La FFHandball dispose d'un Fonds de dotation inactif depuis quelques années. Alain Smadja, trésorier général, propose de dissoudre ce fonds de dotation qui génère des charges d'honoraires de contrôle et d'en transférer le solde sur la Fondation du sport Henri Sérandour dont l'une des vocations est d'accompagner la reconversion des athlètes de haut-niveau. Le bureau directeur donne son accord à l'unanimité et charge Alain Smadja du suivi des procédures de dissolution, dans le respect des statuts du fonds de dotation.

3. Thèse de M. Brice PICOT : Alain SMADJA

Le kinésithérapeute fédéral Brice Picot sollicite la FFHandball pour le financement d'une action de recherche sur la traumatologie du genou du handballeur, et ce en partenariat avec l'université de Bretagne et l'INSEP. Les charges inhérentes à cette thèse (estimées à 114 K€ sur 3 ans) sont susceptibles de pouvoir bénéficier du crédit impôt recherche (CIR).

Après échanges, le bureau directeur sollicite la commission médicale pour qu'elle se prononce sur la pertinence et l'utilité médicale de cette thèse pour la fédération. Par ailleurs, une demande de rescrit sera adressée à l'administration fiscale pour savoir si la fédération peut bénéficier du CIR.

Le bureau directeur reporte sa décision dans l'attente de recevoir ces informations complémentaires.

4. Prêt FIF à la Ligue de Corse de handball : Alain KOUBI

La FFHandball est sollicité par la Ligue de Corse de handball pour l'obtention d'un prêt FIF de 35 K€ dont l'objet est de procéder à des travaux dans le siège social actuel.

Après étude du dossier présenté par la LCHB, le trésorier général, Alain Smadja, confirme que la Ligue sera en capacité de rembourser ce prêt. Le remboursement du prêt devra s'opérer sur 5 ans.

Le bureau directeur donne son accord à l'unanimité moins une abstention.

5. Formation professionnelle continue (FPC) des membres du bureau directeur, voire du conseil d'administration (méthode et moyens) : Michel GODARD

Le bureau directeur est favorable à ce que les élus fédéraux puissent bénéficier de la FPC dans le cadre des possibilités offertes par le code du travail et sous réserve d'une totale transparence quant aux demandes formulées (coût, objet, intérêt pour la fédération, ...). Michel Godard est mandaté pour recenser les besoins (formations à court et moyen terme) et rechercher les différents modes de financement possibles (OPCA).

6. Pacte de développement : Alain JOURDAN

Alain Jourdan fait état de l'avancée du dossier et de l'envoi prochain d'un courrier d'information à destination des territoires. Un échange s'engage entre les membres du bureau directeur quant au nouveau processus de dialogue à mettre en place avec les territoires.

Le bureau directeur, sur proposition du président, décide qu'à l'issue du bureau directeur du 8 septembre (élus / DTN réunis sur ce thème), le Conseil des territoires (présidents des ligues et le représentant des comités dans chaque ligue) soit invité à une réunion / débat le lendemain (samedi 9 septembre).

7. Calendrier institutionnel : Alain JOURDAN

Le bureau directeur mandate Alain Jourdan pour qu'il propose d'ici la fin août un projet de calendrier institutionnel intégrant le rétro planning de préparation de l'assemblée générale 2018.

8. Mise en place d'un observatoire des activités du handball : Michel GODARD

La Direction Technique Nationale souhaite la mise en place d'un observatoire des activités handball. Ce groupe de travail serait constitué d'élus et de techniciens.

Le bureau directeur confirme l'intérêt de se projeter à 10 ans afin de connaître ce que seront les besoins des clubs et des structures territoriales de demain et ainsi mieux définir les services proposés aux clubs.

Toutefois, le bureau directeur estime que cette démarche est prématurée et souhaite au préalable une restitution de l'enquête menée auprès des clubs, à la demande de la FFHandball, par l'Observatoire du sport français de l'Université de Poitiers. Cette restitution est prévue lors du prochain Conseil d'administration des 6 et 7 octobre prochains.

9. Validation du guide des compétitions : Cécile MANTEL

Le guide des compétitions 2017-18, recueil de l'ensemble des règlements des compétitions nationales et de détection, est adopté à l'unanimité, sans observation.

Par ailleurs, un débat s'instaure quant aux procédures d'attribution des organisations et implantations de sites des différentes compétitions de jeunes (interligues, intercomités, interpoles et finalités des championnats de France -18), actuellement pilotées par la DTN et la COC. Afin d'avoir une vision globale de la couverture territoriale de ces événements délégués, le bureau directeur demande au Président de la COC une présentation de l'ensemble des candidatures et projets d'attributions avant toute décision. La DTN présentera au bureau directeur des 8 et 9 septembre les projets d'implantation des compétitions de détection.

10. Questions diverses portées préalablement à l'ordre du jour :

- **Situation d'un élu fédéral ayant par ailleurs une activité médicale rémunérée au sein de la FFHandball** : Alain JOURDAN

Après examen de la situation, il est établi qu'il s'agit d'une activité relevant d'une convention courante conclue dans des conditions normales, ne nécessitant pas d'avoir recours à une convention réglementée. Par conséquent, le bureau directeur accorde, en application de l'article 19.8 du règlement intérieur de la fédération, la dérogation correspondante.

- **Courrier d'un président de club de Proligue suite à une sanction disciplinaire** : Alain JOURDAN

Le bureau directeur rappelle qu'il ne commente pas les décisions prises souverainement par les organes disciplinaires et autres commissions fédérales. Toutefois, il tient à rappeler, avec la plus grande détermination, que la FFHandball s'est engagée à poursuivre une politique de tolérance zéro notamment pour tous les actes de bizutage, propos homophobes, sexistes, ... La fédération poursuivra systématiquement au pénal, au civil et/ou au disciplinaire, les auteurs de tels faits.

- **Mutations des jeunes des pôles ultramarins** : Jocelyne MOCKA-RENIER

Jocelyne Mocka-Renier informe le bureau directeur de deux demandes de mutation de joueurs de pôles par des clubs métropolitains, hors du cadre réglementaire et de tout échange avec les cadres techniques locaux. Le bureau directeur rappelle que ces mutations relèvent de la compétence de la Commission nationale des statuts et de la réglementation.

Par ailleurs, Jocelyne Mocka-Renier sollicite qu'Emmanuel Grandin et elle-même puissent profiter de la proximité géographique, en marge de l'AG 2018 à la Réunion, pour rendre visite à la ligue de Mayotte. Le BD se prononcera à partir d'une demande formelle transmise accompagnée d'une estimation budgétaire.

- **Attribution d'organisation pour matches des Equipes de France** : Jean-Pierre FEUILLAN

Le bureau directeur valide à l'unanimité :

- La délégation à la Ligue de Bretagne (site de Brest) pour l'organisation, le vendredi 29 septembre, du France – Brésil féminin, dans le cadre de la promotion de l'Euro féminin 2018. Le match retour sera organisé au Stade Pierre de Coubertin à Paris le 1^{er} octobre.
- L'organisation des rencontres de Golden League masculine de janvier 2018 comme suit :
 - . 1^{ère} rencontre à la Kinder Arena de Rouen, le vendredi 5 janvier,
 - . les 2^{ème} et 3^{ème} rencontres les 6 et 7 janvier à l'Accorhotels Arena.

- **Trésorerie de la société Central'hand** : Alain SMADJA

Il est fait état d'un besoin de trésorerie en compte-courant (100 K€) pour couvrir les charges de l'été avant la reprise d'activité de la rentrée prochaine. Il est précisé que l'actionnaire minoritaire abondera également à hauteur de 30%. Le bureau directeur donne son accord à l'unanimité.

- **Outils de communication** : Alain SMADJA

Le bureau directeur a déjà donné son accord pour que la FFHandball fasse l'acquisition de « peluches » Rok et Koolette. Le montant de la dépense est estimée à 50 K€ et générera par la suite des recettes à l'occasion de la promotion de l'Euro 2018, puis des activités fédérales. Le bureau directeur donne son accord pour que le budget du service communication soit augmenté de 50 K€ par prélèvement sur l'enveloppe de réserve votée à l'assemblée générale dans le cadre de la mise en place de la nouvelle équipe dirigeante.

- **Participation fédérale aux commissions du CNOSF** : Michel GODARD

Suite au courrier de Jean Michel Brun, secrétaire général du CNOSF, un appel à candidatures a été lancé auprès des membres du Conseil d'administration fédéral pour siéger dans les différentes commissions du CNOSF. La FFHandball a déjà reçu les candidatures de Florence Lalue, Alain Smadja, Jean-Luc Baudet et Michel Godard. Ce dernier soumettra les différentes candidatures au BD de septembre pour décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h35.

Prochaine réunion du Bureau directeur le vendredi 18/08/2017 à 12h à la fédération.



Joël DELPLANQUE
Président



Béatrice BARBUSSE
Secrétaire générale